



Si vous n'avez pas de pompe de puisard ni de clapet anti-retour,

**CETTE PERSONNE POURRAIT
ÊTRE VOUS!**



Service des eaux et des déchets

Pour obtenir des renseignements sur les moyens de protéger votre maison contre les inondations de sous-sol et sur le Programme de subventions – protection contre les inondations de sous-sol :

visitez le site Web winnipeg.ca/waterandwaste
ou communiquez avec le Service de renseignements
311 par téléphone au **311** ou par courrier électronique
à 311@winnipeg.ca.